



REVUE DE PRESSE

Jeudi 27 juillet 2017



La majorité cherche le mode d'emploi

Excellent dérivatif télé pour les jours de pluie, la séance des questions orales au gouvernement ménage chaque mercredi le show et l'ennui. La nouvelle assemblée était promise aux platitudes, voilà qu'elle nous propose des matinées électriques. Les nouveaux élus ne marchent plus sur l'eau, ils rament. Les redoublants ont la pêche. Rien de tel qu'un bon bizutage pour rigoler un peu dans cette pension qu'ils vont partager pendant cinq ans. Alors que la France est en vacances, le nouveau pouvoir gratte dans son coin les allumettes. Il allume une mèche sur les allocations logement, puis s'embrouille d'explications oiseuses pour se justifier. Édouard Philippe, sur son banc, met sa main devant la bouche, comme les footballeurs, pour parler à ses collègues sans qu'on puisse capter l'échange. Mais comment sonder les doutes qui gagnent les crânes du premier rang ?

La majorité affronte un mur. Son inexpérience, la hauteur des objectifs fixés et les résistances naturelles du terrain politique, la condamne à trouver en quelques semaines un équilibre après lequel d'autres ont couru en vain pendant tout un quinquennat. Il lui faut inventer vite. Il lui manque des voix et des visages pour porter l'ambition qu'elle se donne. Dans son col noué, Nicolas Hulot paraissait hier bien peu naturel pour participer au jeu des questions du mercredi. En se caricaturant, la République en Marche court le risque de perdre son crédit et de renvoyer le jeu politique aux travers qu'elle dénonce, au temps si proche des frondes qui ont ruiné la gauche .

L'ignorer serait oublier le message expédié sans détours par les Français. Retrouver confiance dans la politique ne sera pas simplement une affaire de textes votés, amendés ou discutés tard dans la nuit. L'exigence exprimée dans les urnes de mai et de juin commande à tous, les grosses majorités comme les fortes oppositions, de tenir un langage de vérité. Le coup de rabot sur les APL était une sottise ? Alors, il faut faire machine arrière. Les cris de la droite sur les économies budgétaires relèvent d'une pure hypocrisie. Alors, il faut se taire. Quant aux nouilles et à la boîte de haricots verts posée sur les pupitres des députés sans cravates en signe de protestation, elle nous rappelle trop les pitreries des plateaux télé pour qu'on s'y attarde vraiment.

Ligne de téléphone piratée: une facture de 915 € à régler

Une habitante de La Couronne pointe des anomalies dans sa facture. Elle se dit victime d'un piratage et ne compte pas régler la note.

Arnaud GRUET
a.gruet@charentelibre.fr

Sandrine Capelet est sur les dents. La semaine dernière, elle a fait une mauvaise découverte en ouvrant sa facture de téléphone mobile. «*Je dois au total payer 915 euros*», gronde cette habitante de La Couronne. Dans le détail, trois copieuses pages garnissent son relevé. Des appels émis pendant quelques secondes, toujours vers de mystérieux numéros surtaxés aux indicatifs 0892, 0895 et 0899. Une action répétée plusieurs fois dans la journée des 8 et 9 juillet derniers. Pourtant, Sandrine Capelet n'y est pour rien. «*Je n'ai jamais composé ces numéros, je ne comprends pas*», affirme-t-elle. En quête de réponse, elle se rend au magasin Bouygues Télécom, son opérateur. «*Vous avez été pi-*



Sandrine Capelet doit régler de nombreuses communications surtaxées. Photo A. G.

ratée», lui annonce-t-on. Par la suite, en contact avec le service clients, on lui dit que rien n'est possible, sinon de régler la note.

«Je ne paierai pas»

L'histoire relève du cauchemar pour cette mère de quatre enfants. Une chose est sûre: «*Je ne paierai pas*», assure-t-elle. Le service clients m'a menacé de couper ma ligne et de m'envoyer un huissier pour régler la facture, mais ça m'est égal.»

Contacté, l'opérateur Bouygues Télécom estime, après analyse, «qu'il

pourrait s'agir d'un virus qui aurait touché son téléphone». Sandrine Capelet sera «sollicitée par le service clients pour procéder au nettoyage de son appareil», ajoute-t-il. «Je veux avant tout alerter les gens sur ce genre de danger», pointe la Couronnaise, qui ne veut surtout pas en démordre.

Si cet incident survient, il faut agir vite et immédiatement envoyer un courrier, factures jointes, au service concurrence, consommation et répression des fraudes de la Direction départementale de la protection des populations de la Charente.

”

Je n'ai jamais composé ces numéros, je ne comprends pas. [...] Je veux avant tout alerter les gens sur ce genre de danger.

Restrictions et coupures d'eau pour l'irrigation

Suite aux périodes de fortes chaleurs ayant sévi sur le territoire, la préfecture de la Charente prend de nouvelles mesures de restriction. Dorénavant, le bassin du Né, dans le Sud-Charente, est soumis à une coupure, par arrêté préfectoral. Depuis hier, il est interdit d'irriguer les cultures avec cette eau du secteur. Celui du Son-Sonnette, à l'est de Mansle, passe en alerte renforcée avec une restriction de prélèvement à hauteur de 5% du taux hebdomadaire notifié pour cet été. Dans le secteur de l'Auge, au nord de Rouillac, l'irrigation est aussi restreinte avec un taux de 2% et cinq jours d'arrêt dans la semaine. Le pompage ne pourra se faire que les lundis et jeudis.

Dans le département de la Vienne, la préfète prend également des mesures. Par arrêté, elle limite à 5% du taux hebdomadaire les prélèvements d'eau d'irrigation en nappe, sur le bassin de la Charente Amont. La mesure est valable jusqu'au 30 septembre prochain.



Les pompiers charentais en renfort dans le Sud-Est

Des sapeurs-pompiers de Charente ont pris la route hier, direction le Sud-Est pour épauler les quelque 800 hommes affrontant actuellement les incendies

(Photo Quentin Petit). Ce détachement est composé de vingt pompiers, dont douze volontaires, de quatre camions-citernes feux de forêt, d'un véhicule de commandement et un de soutien.

À la tête de ce groupe, le lieutenant Stéphane Moussay, de la caserne d'Angoulême. À 29 ans, c'est la première fois qu'il participe à ce type d'opération. En tant que commandant de surcroît. «Je suis enthousiaste, mais j'ai avant tout envie de servir et de mener à bien la mission», lance le jeune homme au visage concentré. Son détachement a rejoint la colonne du Sud-Ouest, composée de groupes de la Vienne, de Charente-Maritime et de Dordogne. Hier après-midi, les pompiers charentais ignoraient encore sur quel terrain ils vont être mobilisés. Le seul élément connu des hommes: ils seront rentrés dans six jours. Si une prolongation est nécessaire, les sapeurs-pompiers de Charente se tiennent prêts à envoyer une relève.

La colonne est arrivée hier soir à Aix-en-Provence où les hommes ont été briefés sur leur mission. Ce matin, ils affrontent déjà le brasier du Sud-Est (lire aussi en page 34).

Cap en Ville: le coup de gueule de la présidente

Elle est à la tête de Cap en Ville, l'association historique des commerçants d'Angoulême, revendique 150 adhérents. Et pourtant, sa parole publique est assez rare. Cette fois, Stéphanie Randazzo rompt avec son habitude. La pharmacienne de la place du Champ-de-Mars, ex-colistière de Samuel Cazenave aux municipales de 2014, veut s'épancher sur les difficultés du centre-ville (1). Ou plutôt pointer l'attentisme des politiques en la matière.

La tactique du «tout va bien et donc on ne fait rien»

La principale cible de Stéphanie Randazzo, c'est la mairie d'Angoulême. Elle trouve la majorité «repliée sur elle-même», l'accuse de «délaisser le centre-ville» voire de le «laisser sombrer». La démonstration à ses yeux en a été faite lors du conseil municipal de juillet. Ce soir-là, Xavier Bonnefont, le maire, a parlé de l'étude menée en ce moment par le cabinet Bérénice sur le commerce en cœur de ville.

Si les résultats définitifs seront connus à la rentrée, une première perspective se dessine: la situation semble moins catastrophique qu'imaginée. Angoulême est à la peine, mais souffre moins que la plupart des autres communes françaises de même strate: «Qu'on arrête un peu de se flageller nous-mêmes sur ce territoire», a clamé Xavier Bonnefont en public pour moucher les éternels pessimistes. Cette phrase, Stéphanie Randazzo ne l'a pas digérée. «C'est à traduire par: tout va bien, et donc on ne fait rien», cingle la présidente de Cap en Ville. S'il s'agit de nous comparer à Bayonne, ça n'a pas de sens.»

La responsable associative accuse le maire de se retrancher derrière

une pré-étude pour noyer le poisson. «On fait plein d'études. Mais pas les bonnes: une étude sur le prix des loyers au mètre carré, ça, ce serait utile.»

«Revenir sur la piétonnisation de la rue Goscinny»

Comment redynamiser des secteurs en difficulté – la rue Goscinny, La Bussatte – qui ont vu disparaître une foule de commerces? Stéphanie Randazzo n'a pas de solution miracle, mais elle affiche son scepticisme quand elle entend la Ville argumenter sur «les nouvelles commercialités». «Ce que je comprends, c'est: il va falloir attendre dix ans. D'ici là, on a le temps de mourir.»

Elle plaide pour des mesures concrètes et immédiates. Exemple: revenir sur la piétonnisation de la rue Goscinny. On pourrait la laisser piétonne les mercredis après-midi et les samedis et tenter l'expérience d'un retour aux voitures le reste de la semaine. Si on n'essaie pas, on ne saura pas.» Du concret, elle en attend aussi sur le Champ-de-Mars: «On nous a promis un grand projet. On a fait rêver les foules. A un moment donné, il faut passer à l'action.»

Le «TGV shopping» pour faire ses courses à Bordeaux

L'autre source de mécontentement de Stéphanie Randazzo, c'est la nouvelle ligne à grande vitesse. Celle qui permet de rallier Bordeaux en 35 minutes. «*Un TGV shopping*», tacle-t-elle. Les horaires de trains rapides proposés ne sont pas adaptés aux entrepreneurs, dit-elle: ils ne circulent pas tôt le matin. «*Je peux en parler: mon mari tient une pharmacie à Bordeaux.*» Et d'ironiser: «*Ces horaires sont en revanche parfaits pour être rue Sainte-Catherine à l'ouverture des magasins.*» Son pronostic: «*Les gens vont prendre l'habitude d'aller consommer à Bordeaux. Et nous, on va tout perdre.*» Aux édiles qui ont défendu la LGV rapide à Angoulême, la présidente de Cap en Ville adresse un message: «*Vous vous êtes fait avoir. Nous nous sommes tous fait avoir. On s'est moqué des Angoumoisins.*»

BHNS: ces commerces «qu'on va laisser mourir»

Stéphanie Randazzo évoque enfin «*la cerise sur le gâteau*»: la mise en place du BHNS (Bus à haut niveau de service). La Ville, s'empporte-t-elle, qui ne soutenait pas le projet et l'avait clamé lors de la campagne municipale de 2014, a renié ses convictions en le validant. Elle n'épargne pas l'agglo qui a lancé les travaux «*sans s'assurer d'une bonne coordination*». «*Avec une conséquence: les commerces de la rue de Bordeaux qu'on va laisser mourir.*»

(1) Stéphanie Randazzo n'a pas informé les membres du bureau de Cap en Ville de son intervention dans CL. Plusieurs chevilles ouvrières de l'association se disent étonnées de cette prise de position sans concertation.

La Fête du cognac est parée

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

On est prêts», sourit Karl Lorca. Même si a priori ça ne se voit pas. «Ça va le faire», assure-t-il, le téléphone dans une main, le stylo dans l'autre, un œil sur ses listings, tout en délivrant à la volée des consignes à tous les vents. Comme en coulisses, l'effervescence est au maximum sur le site du port de Cognac où son acolyte du comité directeur de la Fête du cognac, Cédric Faria, veille, lui, à peaufiner les derniers aménagements.

Une vraie ruche, pleine de bénévoles affairés à mettre en ordre, nettoyer, traquer les moindres petits détails pour que tout soit parfait afin d'accueillir le public dans les meilleures conditions. Une dernière journée de secousses qui s'est conclue hier soir par la traditionnelle mise en lumière, ultime répétition générale où l'ensemble des équipes se réunit jusque tard dans la nuit, tôt le matin, c'est selon, pour vérifier les éclairages et trinquer avant l'heure à cette nouvelle édition.

«Plus qu'une fête, une aventure humaine»

La Fête du cognac, c'est parti. Pour trois jours et une 20^e édition qui va de nouveau faire battre le cœur de la ville jusqu'à samedi. Cet anniversaire est déjà lancé sur de très belles bases. La venue de «Kungs» ce soir, pour l'ouverture, a fait sauter la billetterie depuis belle lurette. 8 000 personnes sont attendues pour découvrir ce jeune prodige français de l'électro qui fait déjà danser la planète à l'âge de 20 ans. La soirée de samedi avec Trust est, elle aussi, quasi complète, quand celle de vendredi avec Ben l'Oncle Soul se remplit peu à peu.

«On n'avait pas vu ça depuis le concert de Black M pour un premier jour de fête, se félicite Karl Lorca, on espère ne pas faire un bide en revanche côté restauration comme à l'époque et vendre seulement frites et Coca». Avec un public plus avancé en âge cette fois, le risque est moindre.



Les bénévoles s'affairent depuis une semaine déjà, à préparer et installer les quals pour les 20 ans de la Fête du cognac. Au total, ils sont plus de 45

Moules, melons, cagouilles et autres produits charentais devraient sans peine trouver preneur, comme cognac, pineau, et vins locaux qui seront proposés en pichet plastique, non plus en bouteille, sur les étals des containers de la fête, la nouveauté de cette édition qui voit ainsi la disparition des mythiques cabanes. «Ça va être grand. On voulait marquer ces 20 ans avec ce nouveau concept, c'est réussi. Une

fois illuminés, les gens ne vont pas être déçus», promet Cédric Faria. Un investissement de taille, plus de 70 000€, pour des containers dont la déco a été confiée à la compagnie Monic la Mouche, indissociable partenaire de la manifestation depuis des lustres comme la tonnellerie Vicard (lire ci-contre). Comme le bureau national interprofessionnel du cognac (BNIC) également, aux petits soins de-

puis l'origine avec cette petite fête devenue grande, en taille comme dans le cœur des Cognaçais qui ne l'ont jamais boudé. Par tous les temps. Même quand la gratuité s'en est allée.

«Parce que plus qu'une fête, c'est une aventure humaine partagée avec le public, ce qui fait son succès je crois», glisse pour conclure Jean-Philippe Painturaud, l'un des fondateurs de l'événement. Depuis vingt ans.

Lysistrata

on the rock's à Cognac

concert



En tout juste 4 ans, ils ont déjà atteint des sommets, petits encore, mais qui leur ouvrent en grand les portes d'une carrière qui ne fait que commencer. Révélation des Transmusicales de Rennes en 2016, lauréat du Printemps de Bourges cette année, prix Ricard live music 2017: n'en jetez plus! Comme son rock déchaîné, Lysistrata balaye tout sur son passage, comme sur scène où l'énergie de ce trio de jeunes Saintais, 19 ans pour Théo et Ben, 22 pour Max, prend toute sa mesure. Ils seront sur la scène de la Fête du cognac ce samedi, en ouverture de Trust. Attention aux décibels avec ces régionaux de l'étéape «prêts à envoyer», promet Max.

Saintais d'origine, la Fête du cognac ça vous parle ?

Max. On connaît oui, de nom et de réputation, des potes nous en ont parlé. Mais personnellement, on n'y a jamais mis les pieds en tant que spectateurs. On a hâte d'y être, sur scène en plus. Et puis, on est ravis de pouvoir revoir pas mal de gens qu'on connaît de West Rock et des Abattoirs, où j'ai d'ailleurs moi bossé en service civique il y a quelques années.

Les Abattoirs où vous avez passé les auditions des «Inouïs», la sélection pour le Printemps de Bourges.

- **Révélation 2017
du rock français,
cet énergique trio
de Saintes sera sur
la scène de la Fête
du cognac, samedi**
- **En ouverture
de leurs (grands)
aînés de Trust**
- **Gare, ça déménage!**

Un bon souvenir on suppose ?
Génial, oui. On s'était présenté lors des deux dernières éditions, on l'a remporté cette année alors qu'on s'y attendait vraiment pas. On a savouré Bourges, c'était top, ça nous a mis le pied à l'étrier. Et puis il y a eu derrière le prix Ricard, la cerise sur le gâteau. Tout ce qui nous arrive, c'est un peu fou mais on apprécie évidemment. On n'attendait que ça.

Cette ascension éclair n'est pas trop compliquée à gérer ?
Vous gardez la tête froide ?
On n'a pas de pression particulière, pas de compte à rendre, alors ça va, on gère. On ne se prend pas la tête, on continue à faire notre musique, à s'éclater et à faire des concerts, ce qu'on aime.
Vous avez de quoi faire cet été avec une tournée bien chargée, sans compter celle qui vous attend ensuite après la sortie de votre premier album en octobre.

Vous tiendrez le rythme ?
Ça fera une bonne centaine de dates à la fin de l'année, mais ça va aller, on dormira plus tard. On est des ascètes en plus, on est sobre, on marche à l'eau, on se couche tôt, donc pas de soucis. On n'a pas trop le choix aussi, c'est le départ pour nous, c'est le moment de profiter, on ne sait pas ce que sera demain. On ne va pas se plaindre non plus, ce n'est pas l'usine.

Vous ouvrirez la scène à Trust qui fête ses 40 ans, pour un choc des générations.

Ça vous inspire quoi ?
Ça va être assez drôle. J'entendais leurs morceaux, petit, par l'intermédiaire de mes parents. Je les ai vus aussi à Cognac, quand ils sont passés au festival «Rire et rock» il y a quelques années, même si j'avais plus accroché sur «Skip the Use». On est content de leur ouvrir la scène, c'est respect au regard de leur très belle carrière.

Vous vous imaginez comme eux encore sur scène dans quarante ans ?
(Rires) Ce qu'on sait, c'est qu'on a envie de faire de la musique le plus longtemps possible. Après ce sera ensemble, en solo, on ne sait pas. On ne s'interdit rien sur ce point, même s'il n'y a pas de raisons que ça s'arrête. Pour l'instant, on fait en sorte de prendre et de donner du plaisir aux gens, de s'amuser, de faire des concerts dans de grandes comme de petites salles, on y tient. Et de pouvoir sortir un album dont on est fier. La suite, on verra.

Toujours dans ce style rock qui dépote et avec cette énergie qui vous caractérise ?
C'est notre patte, un mix de rock années 90-2000 qui envoie. Alors forcément, c'est énergique. On bouge (Rires), mais on ne s'interdit pas là aussi d'explorer de nouvelles choses à l'avenir. On a le temps.

Vous jouez souvent torse nu tous. Vous avez travaillé vos pecs pour Cognac ?
Pas vraiment, non. On devrait faire du sport d'ailleurs, c'est ce qu'on se dit. Mais oui, il y a des chances qu'on finisse comme ça.

COGNAC

Fête du cognac

Grande fête estivale conviviale en plein air qui mêle concerts et découvertes de saveurs sur les quais de Cognac.

» Les Quais. 14€ la soirée. Points de vente habituels.

www.lafeteducognac.fr

Concert de Tchaïkovski et Schumann à 21h45 et Kléber à 22h45.

» Jeudi.

Concert de Nomadic Massive à 21h et Ben l'Oncle Soul à 22h45.

» Vendredi.

Concert de Lysistrata à 20h15, The Noface à 21h15 et Trust à 22h30.

» Samedi.

COMPLET

CHÂTEAUBERNARD

«Pizza au jardin»

Organisée par les Jardins respectueux de Châteaubernard. Cueillette participative des aromates et des fleurs comestibles du jardin qui serviront à confectionner ces pizzas.

» Le Jardin Respectueux. 18h30.

10€, adhésion sur place (10€ pour l'année, 20€ pour famille entière).

Réservation obligatoire. 06 12 16 44 94.

STX France: bataille navale tendue entre Paris et Rome

Paris a fait monter la pression sur les autorités italiennes hier en évoquant une nationalisation des chantiers navals de STX France, faute d'accord avec Fincantieri. «Nous souhaitons pouvoir maintenir un contrôle à 50-50 avec nos amis italiens sur l'avenir» des chantiers de Saint-Nazaire, a déclaré sur franceinfo le ministre de l'Économie Bruno Le Maire. Mais «si jamais nos amis italiens refusent la proposition honnête qui leur est faite, l'État exercera son droit de préemption», en rachetant «les parts» que Fincantieri devait acquérir, a-t-il ajouté. Il a

ajouté que «les Italiens avaient jusqu'à ce jeudi pour se décider».

Rome a vivement réagi à cet ultimatum. «Il n'y a aucune raison pour que Fincantieri renonce à la majorité et au contrôle» de STX, a déclaré hier le ministre italien des Finances, Pier Carlo Padoan. Selon l'accord initial, le constructeur italien devait reprendre d'abord 48% du capital des chantiers et rester minoritaire pendant au moins huit ans, épaulé par l'investisseur italien Fondazione CR Trieste à hauteur d'environ 7%. Côté français, l'État devait conserver un tiers du capital et un droit de veto.

TIM repris par Atlas, 446 emplois sauvés

Le tribunal de commerce de Lille a désigné hier la société Atlas, contrôlée par le Bulgare Fil Filipov, comme repreneur de TIM, fabricant de cabines d'engins de chantier, conservant 446 des 470 salariés qui se disent «soulagés». Fil Filipov était le seul candidat en lice, après avoir finalement déposé une offre à la dernière minute mardi soir.

GMD souhaite racheter les murs de l'usine GM&S

Le groupe d'emboutissage GMD, seul repreneur potentiel de l'équipementier automobile creusois en liquidation judiciaire GM&S Industry, a indiqué hier souhaiter racheter les murs de l'usine, avant la décision lundi du Tribunal de Commerce Poitiers sur son offre de reprise. «Le projet est de racheter les murs pour un million d'euros. Cela me paraît plus simple. Il y a des choses à remettre en état», a déclaré Alain Martineau, PDG de GMD. Le loyer est de 180.000 euros par an. Il a prévu de se rendre aujourd'hui à La Souterraine pour présenter son projet aux salariés.

Cet après-midi



Un peu mieux.

Les précipitations régressent lentement vers le Sud l'après-midi. Et l'on peut espérer le retour d'éclaircies par le Nord-Ouest. Le vent de Sud-Ouest modéré, à assez fort sur la côte, puis il tourne Ouest à Nord-Ouest modéré en cours d'après-midi.

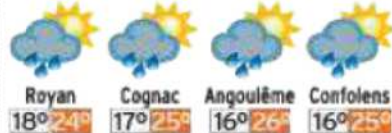
Vendredi



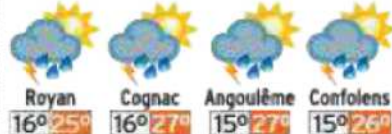
Samedi



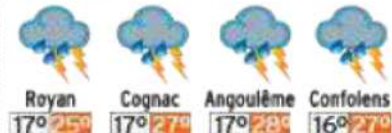
Dimanche



Lundi



Mardi



Mercredi



HIER

	Mini	16h
Angoulême	13°	19°
Cognac	14°	20°
Ruffec	13°	19°
Confolens	14°	18°
Barbezieux	13°	20°
Bordeaux	14°	20°
La Rochelle	18°	21°
Royan	16°	21°
Poitiers	14°	20°
Limoges	15°	17°



LES MARÉES

COEFFICIENTS 90 - 95

	Pleine mer		Basse mer	
Royan	08h45	21h01	02h23	14h41
La Rochelle	08h10	20h22	02h11	14h28
Oléron	07h59	20h09	02h06	14h23
Arcachon	09h09	21h29	02h57	15h09

TEMPÉRATURES DU 27 JUILLET

IL Y A ...

	15 ANS	30 ANS	50 ANS
Angoulême	14° 33°	10° 22°	12° 32°
Cognac	15° 32°	11° 21°	15° 30°
La Rochelle	17° 29°	17° 20°	17° 25°
Niort	15° 33°	11° 20°	14° 29°
Poitiers	15° 32°	10° 20°	15° 31°

Flottement à l'Assemblée

On ne s'improvise pas député, encore moins président de commission ou vice-président de l'Assemblée nationale. Il faut accepter un temps de rodage, d'apprentissage et admettre que l'on n'intègre pas ce temple de la démocratie que doit être le Parlement en croyant détenir seul la vérité révélée. C'est pourtant à ce péché d'orgueil qu'ont cédé les députés de la République en marche en arrivant au palais Bourbon, avec la complicité, ou du moins la passivité, de leurs dirigeants. Le rajeunissement, le renouvellement, la recomposition même de la vie politique, beaucoup l'appelaient de leurs vœux. Les électeurs ont incontestablement voté en ce sens au printemps. Mais de là à faire du passé table rase, il y a un pas que même les députés Insoumis n'oseraient pas franchir. Et qui fut pourtant la tenta-



**BRUNO
DIVE**
b.dive@sudouest.fr

Ce premier mois de la législature macronienne donne une légère impression d'amateurisme et d'improvisation.

tion des « novices » d'En Marche. C'est ainsi qu'ils ont porté aux six vice-présidences et à la tête de trois des principales commissions trois députés qui ne connaissent rien des rouages du Parlement.

Le résultat ne s'est pas fait attendre. Incidents de séances, amendements votés dans des conditions parfois incertaines, cafouillages en tout genre, propos malheureux ou gaffes : ce premier

mois de la législature macronienne donne une légère impression d'amateurisme et d'improvisation. Certes, les trois textes emblématiques qui alimentent cette session extraordinaire devraient être votés à peu près en temps et en heure. Mais cela est surtout dû aux institutions de la V^e République qui donnent toute latitude au gouvernement de faire adopter les projets de loi comme il l'entend, pour peu qu'il n'ait pas à faire à une majorité frondeuse. Ce qui a d'ailleurs failli se produire sur quelques aspects de la loi de moralisation politique. Mais si le fond tient à peu près, la forme des débats laisse fort à désirer.

La République en marche aurait été bien inspirée de porter aux postes stratégiques de l'Assemblée les quelques parlementaires chevronnés qui siègent dans ses rangs. Mais un vent de jeunisme a soufflé après l'élection, dont les premiers dommages commencent à se faire sentir. Le temps devrait tout arranger, les « marcheurs » apprendront à légiférer comme avant eux les socialistes ou les gaullistes. Encore faudrait-il qu'ils ne fassent pas preuve d'arrogance envers les plus anciens ni de mépris pour les oppositions. Et l'on se surprend à murmurer la chanson de Brassens, « Le temps ne fait rien à l'affaire ».

Confiance : une loi dans la douleur

ASSEMBLÉE La loi de moralisation de la vie politique accouche péniblement, sous les critiques de l'opposition de gauche comme de droite

YANN SAINT-SERNIN
y.saint-sernin@sudouest.fr

Dans la douleur. L'examen de la loi de moralisation de la vie politique est tout sauf un long fleuve tranquille. Première grande loi du quinquennat Macron, lancée à toute vitesse, son examen laisse apparaître une Assemblée, certes renouvelée, mais inexpérimentée. À l'image de la première vice-présidente, Carole Bureau-Bonnard, particulièrement malmenée mardi par les députés chevronnés de l'opposition de gauche comme de droite. Reste à savoir quelle place tiendra cette 3^e loi de moralisation depuis 1985...

1 Le « verrou de Bercy » tient toujours bon

L'affaire Cahuzac illustre le paradoxe du « verrou de Bercy » : pour que la justice puisse endiguer des poursuites pour fraude contre le contribuable Cahuzac, il fallait que le ministre Cahuzac saisisse la commission des infractions fiscales et que celle-ci décide de transmettre le dossier au parquet. Ce pouvoir discrétionnaire sur le destin judiciaire des fraudeurs laisse peser toute sorte de soupçons. « Ce verrou est une honte du point de vue démocratique », a notamment lancé le député UDI, Charles de Courson.

Initiée au Sénat, l'idée de sa suppression avait été réinjectée à l'Assem-

blée, bénéficiant même d'un arc politique inhabituel (France insoumise, communistes, Nouvelle gauche, constructifs). Mais les députés d'En Marche, d'une courte majorité, se sont rangés à l'avis de la rapporteure et de la garde des Sceaux, préférant la création d'une commission avant de trancher...

« Nous ne devons pas négliger les aspects pratiques du dispositif qui permet des rentrées fiscales non négligeables », a déclaré la garde des Sceaux. Avec le soutien indéfectible de l'ancien ministre du Budget, Éric Woerth : « Est-ce que le ministre au travers de la saisine de la commission fiscale peut faire ce qu'il veut ? Meuh non ! Qui peut croire que le ministre peut faire ce qu'il veut ? » Jusqu'aux conclusions de la commission parlementaire, il faudra croire le député sur parole. Ou pas.

2 Ministres et haute fonction publique préservés ?

La suppression de la réserve parlementaire préoccupe. Les élus y sont très attachés dans l'ensemble. Mais la majorité a longtemps rechigné à supprimer son pendant gouvernemental, la réserve ministérielle distribuée, elle, par le ministre de l'Intérieur. « Pourquoi ce qui serait vrai pour nous ne le serait pas pour le gouvernement ? », s'est égaré le député LR, Philippe Gosselin. Finalement, Nicole Belloubet a dû lâcher du lest. Et se pro-



Depuis lundi, la garde des Sceaux, Nicole Belloubet, a fort à faire pour défendre un texte initié par son prédécesseur. PHOTO AFP

noncer en faveur de la suppression de la réserve ministérielle, il est vrai encore plus opaque.

Un point qui cristallise le sentiment de stigmatisation des députés qui estiment que la loi épargne beaucoup la haute fonction publique. « Le vrai sujet du conflit d'intérêts est au niveau des hauts fonctionnaires. Même si cela doit contrecarrer les intérêts des membres de l'inspection des finances et du Conseil d'État, qui, peut-être, bénéficient d'une particulière protection ces derniers mois », a taclé le député LR, Olivier Marleix.

En tout état de cause, au fil des semaines, l'intitulé du texte ne cesse d'en restreindre le champ. Initialement intitulé projet de « moralisation », il fut vite rebaptisé « confiance dans la vie publique » et depuis hier, il est désormais question de le nommer « confiance dans la vie politique ». Un argument supplémentaire pour balayer les amendements concer-

nant la haute fonction publique et le pantouflage.

3 Un « registre des déports » public créé

C'était une annonce de François Bayrou pour lutter contre les conflits d'intérêts : créer un « registre des déports » public, dans lequel, en accord avec le déontologue, un parlementaire ayant un intérêt dans un texte devra s'inscrire. Sur avis du gouvernement, et contre les députés Modem, les députés LREM ont voté une restriction de la notion de conflit d'intérêts pour les entreprises publiques. Une initiative destinée à ne pas « gêner les élus locaux », a argumenté Nicole Belloubet.

sur
sudouest.fr

Claire O'Petit, la députée En Marche qui enchaîne les polémiques.



**“ L'Assemblée
nationale
est majoritaire-
ment composée
de clones aussi
inexpérimentés
que brouillons.**

Guillaume Larrivé,
député LR de l'Yonne,
invité hier sur Europe 1.

La Charente navigable



Un fleuve à naviguer

AU FIL DE LA CHARENTE

Le fleuve qui traverse le département est un trésor peu connu. « Sud Ouest » vous propose de naviguer sur ses eaux et découvrir un autre aspect de la Charente

PHOTOS: ANNE LACAUD
TEXTES: MARIE FAUVEL

La bête est jolie avec son nez profilé, sa terrasse extérieure, sa pièce à vivre spacieuse avec vue panoramique et ses quatre cabines double. Bienvenue à bord du « Juac », bateau de la flotte d'Intercroisière à Sireuil. À moteur thermique, il se pilote, à la location, sans permis. Mais avant d'enclencher les gaz, une formation est utile.

Les équipements de sécurité à bord sont détaillés : bouée ou gilets de sauvetages, par exemple. Mieux vaut retenir leur emplacement car police et gendarmerie peuvent contrôler les plaisanciers. Ils en ont la compétence. Leur requête porte souvent sur ce point ou sur une mesure d'alcoolémie. En effet, comme sur la route, on ne peut piloter ivre. Aucun point en moins, mais une belle amende si la règle n'est pas respectée.

Une fois le bateau passé en revue, il est temps de larguer les amarres ! En-

fin pas si vite, il faut d'abord démarrer le bateau avant de le détacher. Ce serait dommage de se trouver en rade et à la dérive.

À partir de ce moment, la carte que la société de location confie aux plaisanciers, devient leur bible. La Charente possède très peu de signalisation en raison de ses ponts classés notamment. Toutes les instructions sont dans le manuel de 80 pages.

Jouer aux éclusiers

Très vite une écluse. La Charente navigable, d'Angoulême à la frontière maritime, en compte dix-neuf. Toutes manuelles, elles permettent de voguer du lever du soleil à la tombée de la nuit 365 jours par an. En contrepartie, étant donné qu'il n'y a pas d'éclusiers, c'est à vous de la manier. On sort ses muscles et sa patience pour faire les niveaux d'eau, ouvrir et fermer les portes. Toutes mesurent 35 mètres et permettent à environ trois bateaux d'y accéder en même temps. Un bon plan pour obtenir un coup de main.

À la sortie, deux bouées rouges. Vite, la bible. Les bouées rouges, on les laisse à droite quand on descend le fleuve, les vertes à gauche et les jaunes on ne passe pas. Cap vers le bras de Charente qui se dessine à gauche. Doucement. Les bateaux sont bridés, ils avancent au maximum à 10 km/h. Une disposition prise aussi pour respecter les autres usagers. Pêcheurs, nageurs et autres, le fleuve se partage.

Les travailleurs de la Charente

Ils sont vingt agents du Département à entretenir le domaine public fluvial à l'année. Cela représente 95 kilomètres de fleuve, 400 kilomètres de berges, dix-neuf écluses en service, vingt-six retenues principales et neuf barrages automatisés. La Charente est propriétaire du fleuve éponyme depuis le 10 janvier 2007. Toutefois, elle en avait la concession depuis 1952. Et depuis près de soixante-dix ans, la tâche est bien rodée. Les agents du Département connaissent des missions saisonnières. Ainsi, le printemps démarre avec le balisage en aval d'Angoulême : bouées jaunes, rouges ou vertes sont jetées à l'eau. À partir de juin, jusqu'à octobre, l'arrachage manuel de la jussie, plante invasive prend le relais. À l'automne, toute la ripisylve est entretenue. Le domaine public fluvial s'arrête sur la crête de la berge, les agents sont chargés des dépendances vertes : tonte de certaines parties, taille ou alors semence de plantes de jachères. Les balises sont retirées.

Et il y a tout le reste : l'entretien des dix-neuf écluses quand la Charente-Maritime n'en compte que deux. Il faut les graisser mais aussi les réparer. Énormément de casse, volontaire ou involontaire, est constatée chaque année. Les agents sont d'astreintes, même le week-end, pour parer toute éventualité. Il y a également le faucadarge (tonte des fonds marins), le dragage ou encore la réouverture d'un bras de Charente qui se serait re-



Vingt agents du Département entretiennent le domaine public fluvial

fermé. Le service doit aussi assurer la continuité écologique, il met en place sur chaque ouvrage une passe à poissons pour assurer « le principe de libre circulation des poissons », cite dans les textes avec un franc sourire Jean-François Gracia, responsable du service. Sur les douze ouvrages, huit sont déjà équipés. Les quatre derniers doivent être prêts d'ici 2018. Et, enfin, toute la partie administrative. Le Département délivre des autorisations d'occupation temporaire, la redevance irrigation ou encore les droits de pêche et de chasse. Bref l'entretien du fleuve est une occupation de tous les jours.

La grogne des riverains de la LGV

LIGNE À GRANDE VITESSE

Depuis la mise en service de la LGV le 2 juillet, nombre de riverains plus ou moins proches du rail se plaignent de nuisances sonores et vibratoires. Une bien mauvaise surprise

Ils ont acheté ici en 1999. Arrivés de Nice, Colette et Daniel Boulanger voulaient de l'espace pour leurs chevaux. Et surtout du calme. Aujourd'hui, la quiétude de leur lieu-dit Chez Bardon, à Châtignac, petit village situé à quelques kilomètres de Brossac, est fortement perturbée par le passage d'une trentaine de trains quotidiens sur la ligne à grande vitesse (LGV). Avec un pic en fin d'après-midi. « Là, c'est à fond les ballons », souffle Colette en regardant le mur anti-bruit installé de l'autre côté du rail. Et qui ne protège pas vraiment la maison des nuisances sonores.

Eux habitent à environ 200 mètres de la ligne. « Samedi on prenait l'apéro dehors, sur la terrasse avec les amis. On a dû rentrer puis fermer les volets et les fenêtres... »

Le prix de la maison chute

Dès les premiers jours de la mise en service de la LGV, son mari Daniel est allé à la mairie de Châtignac pour signaler ces nuisances. « On nous avait pourtant dit que ça n'allait pas faire un gros bruit », rappelle Daniel Boulanger. « Quand on est au téléphone, les gens au bout du fil entendent passer le train », confie même Colette. Le couple, qui n'hésite pas à dire que le quotidien est devenu « infernal », s'inquiète par ailleurs.

Depuis plusieurs années, il cherche effectivement à vendre cette maison. Mais la proximité de leur habitation avec la ligne a de quoi refroidir agents immobiliers et acheteurs. Les visites se font ainsi plus que rares. Et le prix de leur

bien a chuté de moitié depuis 2010. De l'autre côté de la ligne, au lieu-dit Chez Birot, toujours à Châtignac, même son de cloche.

« Quand le vent porte bien, on se demande parfois si ce n'est pas un avion qui arrive », glisse Alain Trichereau, agriculteur et conseiller municipal de la commune. « Quand un train passe, on s'arrête

de parler, on ne s'entend plus », illustre-t-il. Lui met également en avant une autre nuisance, également évoquée par ses voisins. « Le bruit, c'est une chose, mais le plus embêtant ce sont les vibrations », in-

siste-t-il en montrant les tuiles de la maison où résident ses parents, attenante à la sienne. « Au fil du temps, j'ai peur qu'elles bougent et qu'elles glissent », indique Alain Trichereau, qui redoute de voir apparaître des gouttières. Sans parler des problèmes de fissures sur les murs. L'agriculteur regrette également que le mur anti-bruit n'ait pas été bâti sur une longueur plus importante.

« C'est infernal »

Remontons un peu plus au nord. Au niveau de la commune de Champagne-Vigny, Éric Fougère est agriculteur. Lui, vit au lieu-dit Chez Normandin, l'un des plus impactés du village à l'instar de ceux de Fontaine, Le Pâty ou encore Chez Rouhaud. « Déjà avec les travaux, j'avais rouspété », glisse-t-il, évoquant des micro-fissures dans le carrelage et les murs. « J'ai fait venir l'assurance mais ça n'a servi à rien. Ils sont plus forts que nous et ont toujours réponse à tout. » Abattu, il ne s'attendait pas à ce que le passage des trains soit aussi bruyant. « C'est infernal, un truc de malade ! On l'entend venir de vachement loin. »

Et pourtant, il habite à 450 mètres des rails. « Mais avec la vallée ça fait caisse de résonance. » Gérard Saumon, le maire de Champagne-Vigny (lire ci-dessous), indique que ses administrés s'interrogent et « se demandent s'ils vont pouvoir s'acoutumer. C'est une sorte de frayeur quotidienne. D'autant que quand on a choisi de vivre à la campagne, on a choisi un mode de vie

Un point sur la réglementation

Dans un communiqué datant de la mi-juillet, Lisea, le concessionnaire de la LGV, précise que la réglementation fixe un seuil maximal de bruit moyen sur la période diurne (6-22 h) de 60 décibels en façade des habitations riveraines et de 55 décibels en phase nocturne. Tous les riverains critiquent toutefois cette méthode et préféreraient des mesures ponctuelles et non pas des moyennes. Lisea ajoute par ailleurs que « le constructeur Cosea a défini des protections acoustiques découlant de cette réglementation et appropriées à chaque lieu ». Là encore, élus et administrés ne semblent pas sur la même longueur d'ondes.

un peu à l'écart. » Dans le calme. Encore un peu plus au nord, aux portes d'Angoulême, les nuisances se font ressentir. Route de Claix, à La Couronne, une habitante qui veut rester anonyme a même décidé de déménager. Certes, cela

n'est pas la raison principale, mais la mise en service de la LGV a fini de la décider. « Je n'avais pas forcément envie de vivre en bas à côté de la voie ferrée. Avec les fenêtres ouvertes, on entend très bien le train. »

Lisea en Sud-Charente la semaine prochaine

À l'instar de ses collègues maires dont les communes sont situées sur le tracé de la LGV, Gérard Saumon est en première ligne pour recevoir les plaintes des administrés concernant les nuisances induites par la LGV. À la fois maire de Champagne-Vigny et président de l'association pour la Défense des intérêts du Sud-Charente (la Disc, qui rassemble 21 communes), il centralise et réceptionne toutes les réactions des riverains de la nouvelle ligne.

L'élus est également membre de la coordination interrégionale Lignes à grande vitesse Sud Europe Atlantique et Bretagne-Pays de la Loire. Mi-juillet, il a adressé un courrier aux maires du Sud-Charente pour leur demander de faire remonter toutes les plaintes. Depuis quelques jours, il a ainsi reçu une vingtaine de courriers. « Bruits assourdissants comparables à celui d'un avion qui décolle », « murs et toitures qui vibrent », voilà les réactions qui reviennent le plus souvent.

Des mesures acoustiques

Afin de trouver une solution, Gérard Saumon vient d'obtenir un rendez-vous pour la semaine prochaine avec Lisea, le concessionnaire de la LGV. L'un des responsables viendra ainsi en Sud-Charente, en présence des élus. Une visite qui devrait permettre d'affiner le travail prévu par Lisea à partir du mois de septembre. Plus de 100 mesures acoustiques doivent effectivement être réalisées le long de la LGV Tours-Bordeaux. Selon le maire de Champagne-Vigny, il est clair que « l'impact avait été minimisé. Les gens tombent de haut. Tout le monde savait que la LGV allait passer mais dans la réalité, le

bruit est réellement perçu par les riverains comme assourdissant, dépassant nettement les 60 décibels. »

Son homologue du Nord-Charente, maire de Courcôme et président de l'Association des communes impactées par la ligne LGV, Fabrice Geoffroy, ne dit pas autre chose : « Dès le lundi suivant l'inauguration, des riverains venaient se plaindre. » Bruits, tremblements, les réactions sont les mêmes et Pascal Geoffroy a lui aussi demandé aux maires du Nord-Charente de lui faire remonter les différentes plaintes.

« Malheureusement, on s'y attendait un peu », souffle le maire, fataliste. D'autant que sa commune est traversée à la fois par la ligne TGV, mais aussi par la LGV. « Le TGV faisait déjà du bruit à 160, alors à plus de 300... » Pour se mettre en ordre de marche, Gérard Saumon imagine la création d'un comité de suivi « afin de confronter la réalité aux études théoriques réalisées il y a plusieurs années ». Il souhaiterait ainsi des « mesures acoustiques et vibratoires faites par des agences indépendantes pour étayer les plaintes des riverains. » En résumé, les deux élus membres de la coordination interrégionale appellent à ne pas baisser les bras. « On doit la jouer collectif », exhorte Gérard Saumon. « Et se battre ! », conclut Fabrice Geoffroy.

Vingt pompiers charentais en renfort

INCENDIES Les casernes du département ont été mobilisées pour envoyer des pompiers professionnels et volontaires dans le sud-est

MANON BRETHONNET
angoulême@sudouest.fr

Pour ces 20 pompiers charentais, le top départ a été donné vers 17 heures au Sdis, à L'Isle-d'Espagnac. Direction le sud-est de la France pour venir en aide aux 600 pompiers qui luttent déjà contre de violents incendies. Sur le parvis, six engins ont été rassemblés : un de commandement, un de logistique et quatre spécialisés dans les feux de forêt, « des engins derniers cris », explique le colonel Bardin.

À l'intérieur, 20 pompiers donc, venant de plusieurs casernes du département (Angoulême, Chalais, Barbezieux, La Couronne...) : 12 volontaires et 8 professionnels, tous ayant une qualification pour les feux de forêt. Lesquels se sont portés volontaires lorsque le Centre opérationnel de zone (COZ) de Bordeaux a demandé la création d'un groupe de renfort.

« Un honneur de servir »

Les hommes ont ensuite été choisis par l'équipe de garde du Sdis pour venir en aide aux pompiers qui se battent contre les flammes dans le



Le lieutenant devra gérer des hommes et un terrain inconnus. A.L.

sud-est. « Nous avons dû refuser du monde. Ça ne fait pas plaisir mais c'est comme ça », ajoute le colonel Bardin. La vingtaine de pompiers de Charente forment un groupe. Deux autres, un de Dordogne, l'autre de la Vienne, sont prévus pour former ce qu'ils appellent « une colonne ».

Ces trois groupes formeront ainsi une colonne de renfort de 60 hommes environ. Pour cette opération, c'est le chef de groupe de Dordogne qui sera également chef de colonne.

Pour la Charente, c'est le lieutenant Stéphane Moussay qui pilote. À 29 ans, c'est la première fois qu'il dirige. « Je me suis proposé et j'ai été choisi. C'est un honneur de servir. Je n'ai pas peur », dit-il en écoutant les derniers conseils et consignes de ses supérieurs. « Pensez à la sécurité et à la vigilance et tout ira bien », a-t-il dit à son groupe avant de partir. Les hommes choisis devraient partir pour une semaine. Sauf si les feux restent incontrôlables.

Comment la Fête a grandi

FÊTE DU COGNAC La 20^e édition démarre ce soir sur les quais. L'occasion de se replonger dans des souvenirs parfois enfouis, à travers les archives de « Sud Ouest »

En 1998, la Fête du cognac naît en marge de la frairie de la Croix-Montamette. Cet été-là, le feu d'artifice est concurrencé par un violent orage. « Dans l'Espace 2 000, tous les artifices nécessaires à la fête avaient été installés, musiques, fanions, boissons pour célébrer la clôture de la manifestation. Manquaient les fêtards... mouillés, ils étaient rentrés chez eux », raconte « Sud Ouest ».

Quitte à se tremper, en 1999, les viticulteurs plongent dans la Charente ! En marge des animations à l'Espace 2000, il s'y déroule « la première course à la barrique transformée, au gré des participants, en monocoque, en multicoque ou même en bateau "hors catégorie" ».

La créativité est déjà une marque de fabrique de l'événement. En 2000, on élit ainsi « Mister Cognac ». Mickaël Moreau, jeune ostréiculteur de Bourcefranc. Parmi les épreuves, « le jeu de la séduction a donné l'occasion aux huit candidats de dévoiler leur stratégie de drague face à Miss Pays de Cognac et ses deux dauphines. Un grand moment ! » Cette année-là, une deuxième Fête du cognac est organisée en décembre à Sainte-Lheurine (17).

Déménagement sur les quais

En 2001, la Fête du cognac change de rive. Banco ! Plus de 10 000 visiteurs sont recensés. « C'est bien simple, nous avons au minimum triplé nos chiffres de fréquentation par rapport à l'édition 2000, commente le vice-président, Jean-Philippe Painturaud. Le pari de délocaliser notre fête par rapport à la Croix Montamette s'est révélé gagnant à tous les niveaux. » L'événement ne quittera plus son « cadre enchanteur, face au fleuve et au port de plaisance ». Elle a aussi trouvé son « public à la fois jeune, familial, cosmopolite, festif, inter-génération et bon esprit ».

Des concerts d'envergure se greffent dès 2002. Et le lundi soir, un spectacle pyrotechnique est orchestré par un cador, David Proteau. « Une voix off racontera l'histoire du cognac et de la ville pendant que les nuages de feu illumineront les quais de la Charente. »

Le succès va croissant. « Les quais sont noirs de monde. Les 1 600 places assises sont infiniment plus draguées qu'un bataillon de mannequins Élite. Les mètres et les mètres de comptoirs voient défiler, croit-on, le monde entier. La foule est une énorme gorge qui engloutit tous les stocks de cognac de la région. La grosse lune est aussi ronde que pas mal de gens ici », relate « Sud Ouest » en 2003.

En 2004, la Fête du cognac abandonne le feu d'artifice, « trop cher ». L'association Les Jeunes agriculteurs animent le cognac et ses 300 viticul-

« Les quais sont noirs de monde. Les mètres et les mètres de comptoirs voient défiler, croit-on, le monde entier »

teurs bénévoles apprennent sur le tas à gérer l'affluence, évaluée au doigt levé à environ

30 000 personnes. « C'est dingue ! Hier soir, on a vendu 649 assiettes d'huîtres, 509 assiettes de charcuterie, 868 salades, 646 parts de melon, 632 assiettes de moules et plus de 1 000 portions de bœuf », compte Jean-Philippe Painturaud, le président de la Jaac.

La sauce prend aussi avec les artistes. « Ils sont vraiment contents qu'on les accueille simplement, que l'on mange tous ensemble, ils en parlent ensuite dans leur milieu », se réjouit le président de la Jaac, Christophe Monnet, en 2005. « Au dire des agents, la Fête du cognac commence à se faire une réputation. Le public gratuit, réputé difficile pour les artistes ne les fait pas reculer. Bien au contraire. C'est l'occasion rêvée de conquérir un nouveau public », écrit « Sud Ouest ».

Le virage du payant en 2009

En 2006, l'événement est aussi dans les toilettes avec le drôle de camion aménagé de Monic la Mouche. « Alors qu'à l'intérieur on se soulage, les deux DJ de Sono 4 000 mettent l'ambiance depuis la scène posée sur le toit, entre deux boules à facettes. » Le camion ne reviendra pas, mais le groupe de plasticien nantais deviendra un partenaire à part entière. C'est lui qui élabore les décors depuis dix ans.

La 10^e édition, en 2007, est marquée par l'affluence record devant les Binuchards et Matmatah, environ 12 000 personnes. « C'est la première fois que j'ai eu la pétotoche. Heureusement, tout s'est bien passé. Le lendemain, on a été obligé de se réapprovisionner », confie Christophe Monnet. L'association fait sa mue. Elle devient « La Fête du cognac » en 2008, signant la place progressive prise par les bénévoles non-viticulteurs. Il n'y a plus de président, mais un comité directeur. Côté bars, le cocktail Summit et les « shooters » arrivent à la carte.

« Ça clignote orange et il y a un virage à prendre », réalisent les organisateurs. L'affluence en arrive à « desservir la fête », les recettes sont insuffisantes : en 2009, la Fête du cognac abandonne la gratuité, l'entrée coûte 5 € pour les plus de 15 ans. Elle sera radicalement relevée à 10 puis 14 € ces dernières années pour équilibrer le coût des concerts.

Solidaires face à la tempête

De plus en plus structurée, la manifestation soigne les détails. « Cette année, la surprise vient des toilettes sèches entièrement réalisées par trois des membres de l'association, Cédric Faria, Karl Lorca et Dan Germain », relève « Sud Ouest » en 2010. Les deux premiers s'imposent, avec discrétion, comme les piliers de l'association. En 2011, Blues Passions décalant ses dates au début juillet, la Fête du cognac quitte le carrefour du 14 juillet pour se fixer à la fin du mois. Les tonneliers de Vicard s'installent à l'entrée pour des démonstrations en direct.

En 2012, la manifestation met l'accent sur la prévention par rapport à la

consommation d'alcool. Le millésime 2013 restera comme celui de la tempête qui s'abat sur le site pendant le concert des Buzzcocks. Une énorme solidarité émerge pour faire face aux dégâts. La Fête arrivera à se tenir malgré tout le samedi.

À chaque année ses innovations : les assiettes de tapas, les glaces artisanales et un cocktail au pineau en 2014, les assiettes compostables en 2015, l'espace producteurs en 2016... Les bénévoles sont désormais 450, le site affiche complet (8 000 entrées) le jeudi et le samedi, pour un total de 23 000 visiteurs et 160 000 assiettes servies... La Fête du cognac est bien armée pour entrer dans sa troisième décennie.

La Fête du cognac aime varier



Kungs était sur la scène des Francofolies de La Rochelle le 13 juillet dernier. Il découvre les quais de Cognac ce soir. PHOTO P.M.

COGNAC Electro ce soir avec Kungs, soul et jazzy demain avec Ben l'Oncle Soul, rock metal samedi avec Trust, la programmation de l'événement veut attirer tous les publics autour de sa table

On devrait peut-être dire « les » fêtes du cognac. L'événement qui entame sa 20^e édition, ce soir sur les quais de Cognac, n'a jamais voulu choisir. Gourmand, il invite à savourer des mets du cru, melon charentais au pineau, moules de bouchots, huîtres de Marennes-Oléron, fromage de chèvre... Épicurien, il suggère de découvrir la dégustation sous différentes formes. Familial, il varie les plaisirs pour séduire petits et grands. Festif, il vibre d'une joie débridée, même s'il faut tout de même surveiller sa consommation...

La Fête du cognac est tout ça à la fois, et elle sait ce qu'elle n'est pas : un festival. Elle a été lancée en 1998 par des jeunes viticulteurs de Charente et Charente-Maritime qui voulaient redonner un coup de fouet à

une filière en crise. Depuis, l'eau-de-vie charentaise a retrouvé une forme pimpante, elle explose ses records de vente dans le monde entier. La Fête du cognac n'a jamais oublié son credo d'origine : montrer un autre visage du monde agricole.

8 000 entrées

À boire, à manger, un cadre sublimé par des décors et un éclairage imaginatifs, et une grande rasade de musique : telle est la recette, simple et efficace, de l'association. Côté concerts, la Fête du cognac ne se cantonne pas dans un genre. Il en faut pour tout le monde !

Le jeudi, elle aime cibler un public assez jeune. Et ça marche ! Comme pour Black M en 2015, l'affiche de ce soir affiche complet depuis plusieurs semaines. Impossi-

Michel Gourinchas s'arme face à l'adversité !

POLITIQUE « À Austerlitz nous prenons des leçons de stratégie militaire pour faire face à l'adversité ! » Sur sa page Facebook, le maire Michel Gourinchas pose avec son adjoint Patrick Sedlacek sur le champ de la célèbre bataille napoléonienne, où il passe un moment de vacances. L'élu réagit avec humour à l'article consacré dans notre édition d'hier à Patrick Jeannaud. Ce Cognacais, qui avance un programme pour le moins extravagant, veut demander au maire de démissionner pour prendre sa place. Pour faire face, « je négocie le rachat des canons Ribuval à Austerlitz », écrit Michel Gourinchas. Il se marre, mais il ne se rend pas !